

Image not found or type unknown



## Cabinet recouvrement

Par **Laure77**, le **26/10/2019** à **14:26**

Cher Maître

J ai un dossier de surendettement en cours pour 7 ans (mis en place il y a 1 an)

et un cabinet de recouvrement me demande de régler une créance de 700€ + frais annexes de 90€

est-ce que je dois accepter les frais et leurs modalités de règlement imposées ou est-ce que je peux prendre un engagement avec des mensualités de 30€ car je ne peux pas régler plus.

Je vous remercie pour vos conseils cordialement